

DÉLIBÉRATIONS



PROCES VERBAL

Le conseil municipal d'Orléat s'est réuni le 1^{er} juillet deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT Maire d'Orléat, dûment convoqué le 23 juin 2025.

Membres en exercice	Membres présents	Membres absents	Membres ayant donné procuration
BRUSSAT ELISABETH	x		
DOLCEMASCOLO LAURENT	x		
LACHAMP Patricia	x		
ROUDIVANT Jean-Louis	x		
DESSIMOND Céline	x		
ROBIN Christian	x		
MAURIN Daniel	x		
MARECHAL Sylvette	x		
MARQUES Nicole		x	
COINTE Grégory	x		
CARRE Sophie		x	A donné procuration à Anthony BOURBONNAUX
CHABANAT Rémy	X		
DAUDUIT Cédric	X		
BOURBONNAUX Anthony	X		
MONTAGNIER Patricia	X		
YVERNAULT Stéphanie	X		
FERRIER Héloïse	X		
SERIER Laurent		X	A donné procuration L.DOLCEMASCOLO
SAUZEDDE Véronique	x		

A été nommé secrétaire de séance Sylvette MARECHAL

Procuration :

Laurent SERIER à Laurent DOLCEMASCOLO

Sophie CARRE à Anthony BOURBONNAUX

Absent : Nicole MARQUES

Ordre du jour	Délibérations n°	Unanimité	Contre	Pour	Abstention
CCEDA : Modification des statuts n°2025-01 / transfert de la compétence assainissement collectif	2025/07/33			17	1 (Stéphanie YVERNAULT)
CCEDA : Recomposition du Conseil communautaire pour 2026	2025/07/34	X			
Marché public prestation de services pour l'organisation la gestion et l'animation du périscolaire	2025/07/35	X			
Acquisition à l'amiable d'un fonds de commerce 7 Place Saint David's	2025/07/36	X			
Enedis : Convention de servitudes	2025/07/37	X			
Convention RASED	2025/07/38	X			
DM : Budgets Commune/GI	2025/07/39	X			
Subventions 2025	2025/07/40	X			
Indemnités de gardiennage des églises	2025/07/41	X			
Création de postes	2025/07/42	X			

CCEDA : Modification des statuts n2025-01 : Transfert de la compétence assainissement collectif de la Communauté de Commune Entre Dore et allier

Madame le Maire expose la modification des statuts de la CCEDA en rajoutant la compétence supplémentaire 13Bis : Assainissement collectif. Vote à la majorité absolue (17 Pour, 1 abstention).

CCEDA : Recomposition du conseil communautaire pour 2026 – Vœu pour un accord local sur la nouvelle répartition des sièges

Madame le Maire expose qu'il y a lieu avant le 31/08/2026 de définir le nombre et la répartition des sièges de conseiller communautaire. Madame le Maire présente la possibilité la répartition de droit de commun et dérogatoire sur proposition d'accord. Madame le Maire propose d'opter pour la répartition des sièges dérogatoire pour proposition d'accord. Vote à l'unanimité.

Marché public prestation de services pour l'organisation, la gestion et l'animation du périscolaire

Madame le Maire informe que suite à la consultation pour la prestation de services pour l'organisation, la gestion et l'animation du périscolaire, Madame donne lecture de l'offre de l'UFCV seul candidat. Vote à l'unanimité.

Acquisition à l'amiable d'un fonds de commerce : 7 place Saint David's

Madame le Maire informe que suite à la cession d'activité, il y aurait lieu de faire acquisition du fonds de commerce du local 7 place Saint David's pour un montant de 20 000€. Vote à l'unanimité.

Enedis : Convention de servitudes

Madame le Maire expose que suite à l'implantation de 6 postes de transformation sur différentes parcelles communales. Il y aurait lieu de signer les conventions de servitudes. Vote à l'unanimité.

Convention RASED

Madame le Maire rappelle la convention permettant la gestion administrative et comptable des participations financières des collectivités pour l'organisation du fonctionnement du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés) et l'achat du matériel. Vote à l'unanimité.

Décisions modificatives : Budgets Commune /Gestion immobilière

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il y aurait lieu de faire des ajustements de crédits sur les budgets commune et gestion immobilière. Madame le Maire donne lecture des virements de crédits. Vote à l'unanimité.

Subventions 2025

Madame le Maire donne lecture de la proposition des subventions à verser aux associations pour l'année 2025. Vote à l'unanimité.

Indemnités de gardiennage des gardiennes

Madame le Maire informe qu'il y aurait lieu de se prononcer sur le versement de l'indemnité de gardiennage des Eglise pour un montant annuel de 126.91€. Vote à l'unanimité.

Création de poste

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'afin d'assurer le bon fonctionnement des services techniques et restauration scolaire, il y aurait lieu de créer 2 poste adjoints techniques à temps complet. Vote à l'unanimité.

Le Maire
Elisabeth BRUSSAT



Le Secrétaire
Sylvette MARECHAL



